



DÉLIBÉRATION

Dérogation au repos dominical pour les commerces de détail de Boisseuil, Couzeix, Feytiat, Limoges, Panazol et Le Vigen pour l'année 2023

1 DOCUMENT - Publié le 30 Novembre 2022

Délibération du 21 novembre 2022



≛ TÉLÉCHARGER